

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie de l'Abattoir - Exercice 2003 - Rapport d'activité et compte financier - Adoption

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2003 s'est achevé sur une activité de 4068 tonnes, en retrait de 7,85 %, par rapport à celle constatée en 2002.

La répartition par espèce a été la suivante :

ESPECES	2002		2003	
	Nombre (têtes)	Poids (Kgs)	Nombre (têtes)	Poids (Kgs)
Gros bovins	5 816	2 478 584	5 355	2 304 003
Chevreaux	165	1 178	227	1 700
Chevaux	1 976	591 782	1 840	561 968
Moutons	23 687	743 762	20 629	652 204
Agneaux	35 142	518 364	33 649	485 968
Veaux	420	53 461	375	47 084
Porcs	218	27 077	128	14 664
Porcelets	33	341	53	565
TOTAUX :....	67 457	4 414 819	62 256	4 068 156

Le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir s'équilibre en charges et en produits à **1 553 061,97 €**.

Le montant de la subvention versée par le budget du propriétaire s'est élevé à 515 449,23 € pour une prévision de 539 230 €.

Il convient de noter que la Régie dotée de la seule autonomie financière a reversé en totalité, auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux, le produit de la taxe d'usage,

conformément aux dispositions de l'article L 2333-1 du code général des collectivités territoriales.

Eu égard à l'activité 2003, ce reversement s'est élevé à 93 031,60 €.

La situation a donc été encore difficile et les contraintes sanitaires ne se sont pas allégées, bien au contraire. La réactivité du service et de chacun a permis de satisfaire aux obligations, ce qui est quand même de bonne augure pour l'avenir.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir pour l'exercice 2003, en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du code des Communes et du code général des Collectivités territoriales, notamment l'article R 2221-85,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

Vu le budget de l'exercice 2003 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2003, comme suit :

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de l'abattoir lors de la réunion du 29 avril 2004.

Le compte de résultat de l'exercice 2003 s'établit :

En charges à :	1 553 061,97 €
En produits à :	1 553 061,97 €
ACTIF	490 516,32 €
PASSIF	490 516,32 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
19 JUILLET 2004

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

